



PERSPECTIVES SUR LA SITUATION AU VENEZUELA

RAPPORT DU COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

L'honorable Raynell Andreychuk, présidente
L'honorable Percy E. Downe, vice-président

Juin 2016

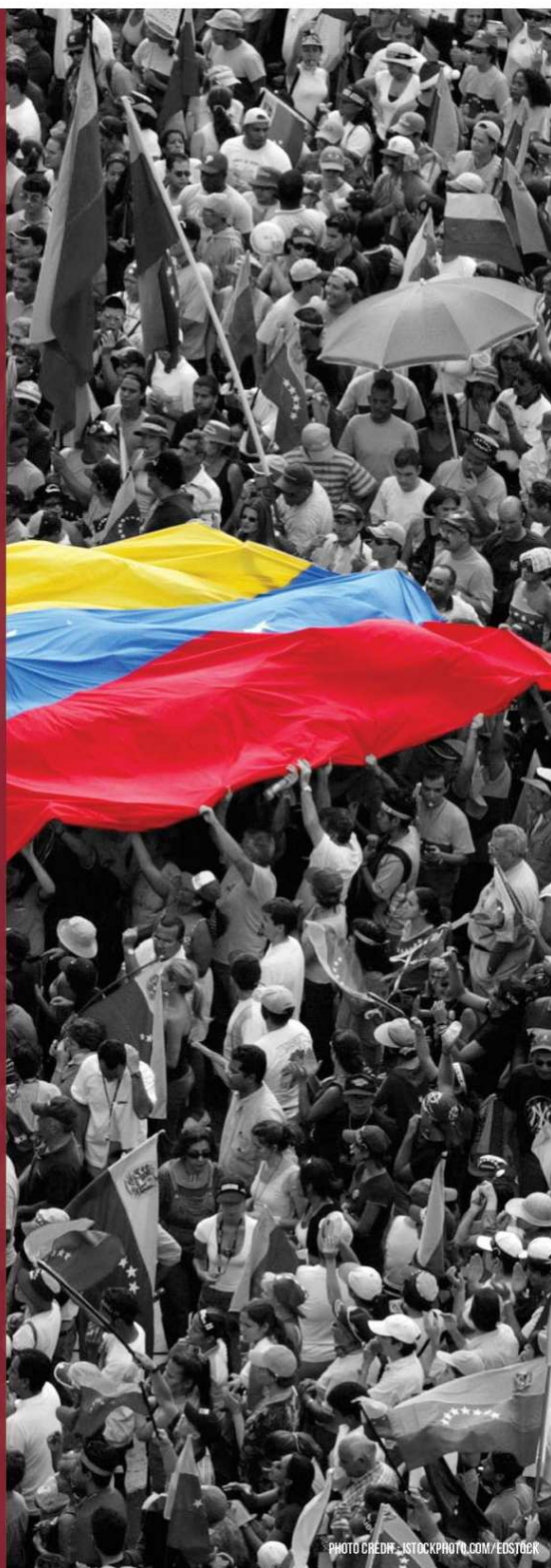


PHOTO CREDIT: ISTOCKPHOTO.COM/EDSTOCK

This report is also available in English.

www.senate-senat.ca/AEFA.asp.

Des renseignements sur le comité sont donnés sur le site :

www.senate-senat.ca/AEFA.asp.

MEMBRES

L'honorable Raynell Andreychuk, présidente
L'honorable Percy E. Downe, vice-président

et

L'honorable Salma Ataullahjan
L'honorable Jane Cordy
L'honorable Dennis Dawson
L'honorable Leo Housakos
L'honorable Janis G. Johnson
L'honorable Thanh Hai Ngo
L'honorable Victor Oh
L'honorable Rose-May Poirier
L'honorable Michel Rivard

Membres d'office du comité :

L'honorable Peter Harder, C.P. (ou Diane Bellemare)
L'honorable Claude Carignan, C.P. (ou Yonah Martin)

Autres sénateurs ayant participé à l'étude :

Les honorables sénateurs Lynn Beyak et David P. Smith, C.P. (retraité)

Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement :

Natalie Mychajlyszyn et Pascal Tremblay, analystes

Greffière du comité :

Danielle Labonté

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 27 janvier 2016 :

L'honorable sénatrice Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Tkachuk,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, conformément à l'article 12-7(4) du Règlement, soit autorisé à examiner les questions qui pourraient survenir occasionnellement se rapportant aux relations étrangères et au commerce international en général;

Que le Comité fasse rapport au Sénat avant le 30 juin 2017.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat

Charles Robert

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international (le « Comité ») a entendu le 11 mai 2016 les témoignages de plusieurs membres de l'Assemblée nationale de la République bolivarienne du Venezuela concernant la situation politique dans ce pays et l'aggravation de la crise économique qui y sévit. Le Comité a également entendu les témoignages de fonctionnaires d'Affaires mondiales Canada sur les relations bilatérales qu'entretient le Canada avec le Venezuela. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'examen périodique du Comité sur l'évolution de la situation au Venezuela, notamment en ce qui concerne les graves défis économiques que doit relever le pays ainsi que le sort actuel des opposants politiques.¹

Les députés de l'Assemblée nationale qui ont comparu devant le Comité ont été élus au cours des dernières élections, qui ont été tenues en décembre 2015. Ils représentent les partis politiques d'opposition qui ont remporté une majorité législative aux mains des partis progouvernementaux. L'Assemblée nationale tente maintenant de mettre en place de vastes réformes politiques et économiques au Venezuela, mais se heurte à une obstruction considérable de la part du gouvernement et de l'appareil judiciaire. À cet égard, le Comité est conscient du fait que le président Nicolás Maduro détient actuellement assez d'influence politique pour faire obstacle aux efforts de réforme de l'Assemblée nationale, que ce soit directement ou indirectement par l'intermédiaire de l'appareil judiciaire qui est sous l'emprise du gouvernement. Les témoins ont, par exemple, parlé de la loi d'amnistie et de réconciliation, adoptée récemment, visant à offrir l'amnistie à 77 politiciens, étudiants et officiers, dont bon nombre ont été incarcérés à la suite des violentes manifestations antigouvernementales qui ont eu lieu en février 2014, mais qui a été invalidée par la Cour suprême. Dans les faits, depuis décembre 2015, la Cour suprême a invalidé à de nombreuses reprises les lois de l'Assemblée nationale.

Le Comité a appris comment les conflits politiques actuels au Venezuela entravent les efforts pour prendre en main l'économie de plus en plus fragile du pays, et notamment maîtriser le taux d'inflation, qui est dans les trois chiffres et qui devrait dépasser 2 000 % au cours des 12 prochains mois. Par exemple, la loi de l'Assemblée nationale visant à réformer la Banque centrale afin de s'attaquer à la crise de l'inflation a été renversée par la Cour suprême. Les législateurs vénézuéliens qui ont comparu devant le Comité ont insisté sur le fait que la situation doit être réglée de toute urgence pour que le pays puisse surmonter la crise économique qui découle en partie de la chute des cours mondiaux du pétrole et de la perte du statut du Venezuela comme principal fournisseur de pétrole dans la région. À défaut d'une résolution politique de la crise, les pénuries de nourriture, d'électricité et de médicaments s'aggraveront, ce qui continuera d'affaiblir la santé et le bien-être des Vénézuéliens.

¹ [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, fascicule n° 10.

Le Comité a entendu le témoignage de fonctionnaires d’Affaires mondiales Canada sur la réponse du Canada concernant la situation au Venezuela, réponse qui préconise un dialogue constructif entre le gouvernement du Venezuela et l’Assemblée nationale. Le Comité a également été mis au courant des occasions que saisit le Canada dans le cadre de diverses tribunes pour accroître la sensibilisation aux violations des droits de la personne au Venezuela, notamment les réunions de l’Organisation des États américains. Les fonctionnaires d’Affaires mondiales Canada ont également rapporté que leurs efforts pour rendre visite à des prisonniers politiques au Venezuela, notamment au leader de l’opposition, Leopoldo Lopez, reconnu coupable d’incitation à la violence lors des manifestations contre le gouvernement en 2014 et condamné à une peine d’incarcération de 13 ans, se sont révélés infructueux.

Par conséquent, pour éviter que la situation actuelle au Venezuela ne s’aggrave encore davantage, le Comité encourage toutes les branches du système politique vénézuélien à entreprendre un dialogue et à parvenir à un compromis sur une gouvernance responsable et efficace dans l’intérêt des Vénézuéliens. Le Comité insiste sur l’importance de la primauté du droit dans les sociétés démocratiques. Il souligne que tout pays qui emprisonne des opposants politiques ou qui politise son processus judiciaire porte atteinte aux principes démocratiques et à la confiance de son peuple. Le Comité réitère la nécessité de libérer tous les prisonniers politiques, y compris Leopoldo Lopez. Il invite également le gouvernement du Canada à poursuivre son engagement avec le gouvernement du Venezuela et toutes autres parties prenantes pertinentes.

Le Comité remercie Luis Florido, président du Comité permanent des affaires étrangères de l’Assemblée nationale du Venezuela, ses collègues, Williams Davila et Luis Emilio Rondon Hernandez, ainsi que Freddy Guevara, président du Comité permanent sur les opérations gouvernementales et les comptes publics, d’être venus témoigner et d’avoir rendu compte de la situation au Venezuela. Le Comité est conscient des risques auxquels s’exposent les témoins en témoignant publiquement et salue leur courage. Le Comité continuera de profiter des occasions telles que cette audience pour rester informé de l’évolution de la situation au Venezuela, des défis auxquels sont confrontés les Vénézuéliens et des répercussions pour la région.